

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

Introduction

Jean Pierre Rulié :

Le bizutage est souvent assimilé à un chahut d'étudiants.

Pourtant le législateur a ressenti le besoin de faire une loi et de condamner cette pratique de manière assez sévère.

Pourtant des parents d'élèves, des syndicats d'enseignants, des associations de défense des droits de l'homme ont senti le besoin de se regrouper pour faire le Comité National Contre le Bizutage, pour essayer d'éradiquer ces pratiques.

10 Alors ? **Est-ce que le bizutage, est un moment agréable que l'on passe ensemble, pour faire connaissance et accueillir des nouveaux, ou des pratiques dépassées et extrêmement traumatisantes** pour ceux qui les subissent ou même aussi pour ceux qui les font subir ?

Jean Pierre Rulié :

On a réuni des personnes qui ont réfléchi sur ce problème. Je vous propose de commencer par Gaël Lebreton, qui a connu les pratiques de bizutage et a accepté d'en parler.

Gaël Lebreton :

20 Je suis étudiant en troisième année à l'Ecole des Arts et Métiers. Je ne connaissais pas grand chose sur les Arts. Quand j'y suis arrivé, l'usinage (c'est le terme qui qualifie le bizutage à l'ENSAM) s'est mis en place. Il s'est passé un certain nombre de choses qui me semblent assez importantes et graves pour que je fasse l'effort de venir témoigner, aujourd'hui.

L'usinage à l'ENSAM est **essentiellement psychologique** et très peu physique. C'est très long et difficile à cerner, à appréhender.

Marie France Henry :

Pouvez vous nous dire, en quelques mots, comment ça se passe et comment, vous, vous l'avez ressenti.

30 **Gaël Lebreton :**

En fait, il ne se passe... rien ! (*rires*)

Il n'y a rien de vraiment concret. Les manifestations sont relativement rares, en tout cas au début. C'est une pression, une atmosphère. On sent bien que si on ne suit pas le mouvement général, il peut se passer des choses qu'on n'appréciera pas.

Marie France Henry :

Qui exerce cette pression ?

Gaël Lebreton :

40 La pression est surtout exercée par les « seconde année » au début, puis les « première année » prennent très vite le relais et exercent cette pression entre eux. Il faut, en effet, que tout le monde suive, parce que quand une partie des « première année » ne suit pas, tout le monde paye pour les autres.

En première année, on ne se comprend pas du tout entre nous.

Au tout début de l'usinage, il y a eu un amphi, exclusivement entre « première année ». Je suis descendu dans l'amphi et j'ai dit : « on est élèves ingénieurs, on est grands, on est responsables, on ne va pas pomper, on ne va pas faire ce qu'ils nous demandent de faire ! »

J'ai dit cela comme si ça allait de soi, mais tout le monde m'a regardé et ils m'ont répondu :

50 « non, non! On va pomper, on va tout faire. Nous, on veut le faire, parce que nous, on veut du boulot à la sortie ! » Ainsi, petit à petit, tout le poids de l'usinage était amené par les « première année » entre

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

eux et ceux qui se rebellaient n'étaient pas honnis par les « seconde année» mais surtout par les « première année», parce que **dans l'usinage, ceux qui suivent, payent pour les récalcitrants.**

Jean Pierre Rulié :

Vous avez dit : « dans l'usinage, ceux qui suivent, payent pour les récalcitrants», pouvez-vous nous expliquer cela ?

Gaël Lebreton :

60 Voilà un exemple: Lors d'une manifestation, tous les élèves de première année sont en ligne et un « seconde année» va voir un première année et lui pose une question qui, a priori, n'a pas de réponse. Le « première année» est, évidemment incapable de répondre à cette question.

Donc il se « déconfit», il se met à trembler de partout parce qu'il attend la sanction. Et le « seconde année» se tourne vers le voisin de la personne à qui il a posé la question et lui ordonne de faire 900 pompes. Il a une journée pour faire 900 pompes...

La culpabilité vient du fait que c'est un camarade qui va payer parce que personnellement on n'a pas su répondre à une question et ça, ça crée beaucoup d'animosité entre ces « première année» et ceux qui ne viennent pas aux manifestations, parce que ce sont les autres qui vont pomper et vont travailler pour ceux qui ne viennent pas.

70 **Jean Pierre Rulié :**

Le camarade qui va payer, c'est à dire quelqu'un qui n'est pas responsable, est-ce que ça évoque quelque chose pour vous, René de Vos ?

René de Vos :

Je suis sociologue et enseignant à l'ENSAM. A ce que nous a dit Gaël Lebreton, il n'y a strictement rien à enlever.

Qu'est-ce que ce système collectif évoque pour moi, sociologue ?

80 **C'est surtout un système d'intégration forcée** : il s'agit de se débrouiller pour que **celui qui n'entre pas se sente coupable de ne pas rentrer.** Il s'agit, ensuite, d'arriver à faire une sorte de démonstration par l'absurde et de montrer qu'il n'y a pas d'autre issue que l'issue collective et que le système collectif.

C'est donc vraiment une **interdiction absolue d'être soi-même, d'être un individu.** On est forcément l'unité à l'intérieur d'un groupe et on n'a pas le droit d'être soi. Dès l'instant qu'on a une idée personnelle, c'est forcément une idée contestataire. Dès l'instant qu'on a une initiative personnelle, c'est forcément de la subversion. Dès l'instant qu'on pense à autre chose qu'à l'intérêt du groupe, alors on est misanthrope et on devient quelqu'un de dangereux.

Marie France Henry :

90 Gaël, est-ce que vous pouvez nous préciser un petit peu plus dans quelles conditions vous avez été amené à refuser et dans quelle situation vous vous êtes trouvé après ?

Gaël Lebreton :

Une semaine après le début de l'usinage, j'ai décidé de refuser de faire l'usinage et donc de me mettre H.U., hors usinage, ce qui a pour conséquence théorique, à l'ENSAM, d'être rejeté de l'association des élèves, donc essentiellement des manifestations étudiantes et surtout de la société des anciens élèves qui est réputée (c'est ce qu'on nous dit, au début) nous apporter du travail, une entraide à la sortie de l'école, des propositions de stage et d'autres facilités. Ca, c'est assez théorique parce qu'en pratique, ça ne se passe pas vraiment comme cela. La manière dont se vit l'exclusion est très variable selon les personnes.

100 Pour moi, j'ai voulu me mettre hors usinage de manière un peu ostentatoire, dans une manifestation et

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

dire : « voilà ! Je refuse. »

Quelques jours avant, une élève de seconde année était venue me voir et m'avait dit :

-« alors, il paraît que tu veux te mettre hors usinage ? »

- « oui, c'est vrai, j'y ai songé »

- « moi, je suis tout à fait contre l'usinage. Ce qui se passe dans l'usinage est absolument inadmissible, mais ne fais pas ça, parce que **si tu te mets hors usinage, on ne t'écouterait plus**. Il faut que tu restes dans l'usinage. Il faut que des gens restent à l'intérieur de l'usinage pour faire changer les choses. **Il y a une protection très classique de l'usinage, c'est de dire : « si on ne l'a pas vécu, on ne peut pas le comprendre. »** Donc, si on refuse, on n'a plus aucun moyen de faire bouger les choses. »

110

René de Vos :

Ce qui fait la force des bizuteurs, c'est qu'ils nous obligent à parler avec eux et **ils nous demandent d'intégrer leur système en prétendant que leur système est évolutif**, peut s'amender et par conséquent, ils nous prennent dans leur piège. Une fois qu'on est entré dans leur piège, on ne peut plus rien, parce qu'il y a la **force du nombre**.

Pour mettre un terme définitif à toute forme de bizutage et à toute tentative qui vise à l'emprise, il faut refuser absolument de discuter avec ce type d'agresseur. **Vous avez raison de ne pas rentrer dans le système**. S'il y a un conseil à donner, c'est de ne jamais entrer là dedans, parce que **de toutes façons, ils sont les plus forts**.

120

Jean Pierre Rulié :

Puisqu'on parle des gens qui refusent le bizutage, je voudrais que Mathieu Goyet, élève en classe préparatoire au lycée Joffre de Montpellier, nous explique ce qui s'est passé dans son lycée, depuis le mois de septembre, et avant...

Mathieu Goyet :

Je suis en troisième année en classe prépa. Nous avons un bizutage très différent de celui des Arts et Métiers, il n'y avait pas toute cette pression psychologique. On avait quand même des activités en début d'année, qui avaient pour **sens principal la domination des anciens sur les nouveaux** et plaçaient les anciens de troisième année en position de supériorité par rapport aux nouveaux, qui devaient leur obéir et faire ce qu'ils demandaient. Donc, mes camarades et moi, nous avons participé à ces activités qu'on nous proposait et qui d'année en année en étaient venues à **s'apparenter plus à des jeux, mais qui, en fait, gardaient ce caractère de supériorité, assez malsain, entre élèves d'un même lycée**.

130

Nous avons, cette année, beaucoup réfléchi pour savoir ce que nous allions faire, puisque c'était notre tour d'accueillir les nouveaux, en septembre.

Nous avons contacté le CNCB, pour voir ce qu'il était possible de faire, pour remplacer le bizutage par un accueil, parce qu'il nous semblait nécessaire d'accueillir les nouveaux. Le passage du lycée en prépa est toujours un peu difficile. La prépa demande beaucoup plus de travail. **On a voulu, cette année, faire profiter les nouveaux de notre expérience de la prépa et les aider à franchir le cap, en faisant un accueil convivial et pas du tout un accueil de domination**. On a donc centré l'accueil sur un parrainage, qui est une mise en relation entre un nouveau et un ancien et à ce moment-là, l'ancien a vite fait d'expliquer au nouveau comment ça allait se passer, les problèmes qu'il pouvait rencontrer... de l'aider, parce que beaucoup d'élèves craquent, ils ont des résultats décevants...

140

On pense que ça a servi à quelque chose, que des liens se sont noués. Il faudrait voir si, à l'avenir, on pourrait étendre cette expérience à d'autres prépas. C'est pour ça que je suis ici.

150

Jean Pierre Rulié :

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

Après avoir écouté Gaël et Mathieu, je voudrais savoir si le bizutage est réservé aux classes préparatoires et aux grandes écoles.

Bernard Defrance :

Les plus durs que je connaisse, c'est dans les sections sport-études, les clubs sportifs... dans les classes de rugby... A l'armée, de temps en temps, ça se voit encore. Mais ça se –Saint- Denis et des élèves me racontent parfois les rites initiatiques qui accompagnent l'entrée dans une bande de quartier, par exemple : **il faut faire ses preuves pour intégrer telle ou telle communauté, pour intégrer tel ou tel groupe humain.**

160 Ca se rencontre donc partout. Ca concerne la même tranche d'âge, grosso modo : 16 - 20 ans, mais le bizutage et les brimades s'étendent en amont, de même que la violence, la délinquance descendent vers des gens de plus en plus jeunes, le bizutage descend dans le cursus scolaire.

Ainsi, par exemple, dans les collèges, les grands de 3ème suspendent les petits de 6ème aux portemanteaux, leur taxent leur goûter, les persécutent d'une manière ou d'une autre. Ca commence dans les cours d'écoles primaires et même d'écoles maternelles.

Cette relation de dominants à dominés, on la retrouve un peu dans tous les groupes humains qui sont organisés de telle façon que – comme vient de le dire Monsieur de Vos – l'essentiel ce n'est pas d'être soi-même, mais de se fondre à l'intérieur du groupe.

170 Il faut s'interroger sur les rapports institutionnels qui se créent à l'intérieur de l'école et qui amènent la majorité des enfants et des jeunes à se soumettre à ce type de structure de domination et de soumission.

C'est pourquoi, dans les réponses que nous apportons actuellement à ces questions de bizutage, je vois les limites d'une réponse seulement moraliste ou juridique, en disant qu'il y a des obscénités dans le bizutage qui relèvent du code pénal. Bien sûr, il faut le dire mais une réponse morale ou juridique ne me semble pas suffire, car il ne faut jamais perdre de vue que **les bizuteurs sont d'anciens bizutés** et que dans ce passage de la soumission à la domination, il y a là quelque chose de tout à fait inquiétant dans la fabrication de nos élites.

180 **Comment se fait-il que des êtres humains, normalement constitués se soumettent à des violences qui les nient en tant qu'êtres humains ?** C'est la question. Mais ce n'est pas seulement celle des bizutages; c'est aussi celle du rapport des maîtres et des élèves, par exemple, dans une classe.

Jean Pierre Rulié :

Samuel Lepastier, peut-être auriez-vous quelque chose à dire sur ce fait que les bizuteurs de l'année sont les anciens bizutés de l'année précédente. Pourquoi la difficulté de ce qu'ils ont vécu ne les dissuade t- elle pas de l'imposer aux autres ?

Samuel Lepastier

190 Je suis psychiatre et psychanalyste et je vous remercie de donner la parole à un ancien combattant de la lutte contre le bizutage ! Je n'ai jamais été bizuté. Je suis ancien élève d'une grande école, l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, dont je fus diplômé en 70 et où il n'y avait pas de bizutage.

Lorsqu'un nouveau-né arrive dans le cercle de famille, tout le monde ne crie pas de joie et nous savons bien que les aînés ont tendance à brimer le nouveau-né, qui vient leur voler l'amour des parents. C'est le point de départ psychologique fondamental du bizutage. Il faut bien voir, à ce moment-là, que ces réactions d'agressivité qui sont inévitables, dépendent, en grande partie de l'éducation des parents et, plus les enfants se sentent abandonnés, plus les haines entre frères et sœurs vont persister. Sur le plan sociologique, dans tout groupe, dès qu'un nouveau apparaît, on a tendance à chercher à l'éliminer et à l'éprouver pour le mettre à l'écart et les groupes ont tendance à se définir bien d'avantage par les personnes qu'ils excluent que par le contenu de ce qui les relie.

200 Je pense qu'il existe un sens spécifique au bizutage qu'on rencontre essentiellement en France, qui

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

est lié au système des grandes écoles et s'est répandu dans d'autres groupes universitaires.

Quand nous sommes en présence d'une bande de délinquants ordinaires, dans une banlieue défavorisée, nous n'avons aucun mal à les considérer comme des délinquants ; nous nous moquons bien des rites qui existent dans leur groupe, de la « loi » de leur groupe et on les met en prison, sans état d'âme.

Le véritable problème du bizutage, c'est de comprendre comment des jeunes gens intelligents, élevés dans des conditions sociales à peu près satisfaisantes, ayant réussi dans leurs études, sont amenés à se comporter comme des délinquants. Comment peuvent-ils à la fois prétendre représenter notre société et s'affirmer en la transgressant ?

210 J'ajoute que c'est une pratique qui n'a pas de sens psychologique. On dit que c'est un rite de passage, dans le sens de Van Gennep. Mais on ne doit pas confondre les rites de passage, des sociétés sans écriture, qui portent quelque chose de physique et des rites de passage **dans une société fondée sur l'écrit**. Là, **le rite de passage, c'est l'examen** : pour les anciens élèves de grande école, anciens bizutés, que j'ai rencontrés, le bizutage n'avait jamais été une expérience fondatrice.

Le bizutage est, un moment de perversion, souvent encouragé par les enseignants ou les responsables éducatifs, qui amène une régression dans le groupe.

Il y a un risque de traumatisme du côté des victimes qui sont face à un contrat pervers, puisqu'il n'y a pas de bonne réponse possible au bizutage : soit le sujet accepte le bizutage et il va être humilié, soit il résiste et il est hors jeu.

220 Quand on est face à un contrat léonin, où il n'y a pas d'échappatoire, on place le sujet dans une position de perversion.

Le plus grave me semble être, comme il a été dit, que le bizuté devient bizuteur et prend plaisir à humilier autrui, à s'affranchir des lois républicaines et cela entraîne un risque très grand pour la démocratie.

Tous mes contradicteurs, sur le bizutage, m'ont dit qu'en effet, il y a une loi pour l'élite et une loi pour la masse et qu'il fallait apprendre à faire partie de l'élite. Bien sûr, il y a une inégalité des talents et chacun se doit, me semble-t-il, de faire le plus qu'il peut, en fonction de ses capacités, mais penser qu'on a été désigné, dès l'origine, et tout cela à 20 ans et que le sort est joué et qu'après, on va exploiter ça à l'infini, c'est quelque chose qui n'est pas acceptable. A ce moment-là, toutes les dérives sont possibles. En tant que psychanalyste, ce que je sais – et c'est en cela que je ne peux pas accepter le bizutage – c'est qu'être adulte, c'est s'accepter avec ses facultés mais aussi avec ses faiblesses, c'est reconnaître ses capacités de passivité, ses capacités éventuelles à supporter l'agressivité. Fonder l'éducation sur le refus du féminin, sur la passivité, le mépris des faibles est quelque chose qui va à l'encontre de tout ce que nous véhiculons.

230 **Bernard Defrance :**

Il arrive souvent que les défenseurs du bizutage argumentent en disant : « nous ne faisons que reprendre ce qui a toujours existé depuis l'aube de l'humanité, c'est à dire les rituels initiatiques, l'initiation ». Il est vrai qu'**un adolescent ou un jeune adulte a, d'une certaine manière, envie de savoir de quoi il est capable, jusqu'où il peut aller trop loin**. Il peut donc avoir, au départ, une certaine envie d'accepter le bizutage. Il existe donc une complicité initiale sur laquelle jouent les bizuteurs. Car, lorsque ce jeune touche ses limites, qu'il sent qu'il ne peut plus reculer, qu'il ne peut plus supporter, il est trop tard, il est pris dans l'engrenage ; et c'est en cela que le bizutage est entièrement pervers.

Je crois que dans les rituels initiatiques des sociétés traditionnelles, on assiste à quelque chose qui est tout le contraire du bizutage. Dans les sociétés traditionnelles, le rituel fait passer, dans un laps de temps très bref, de l'enfance, qui est une étape d'irresponsabilité presque totale, à l'âge adulte, et ce sont les adultes qui organisent ces cérémonies, qui organisent, eux-mêmes, l'accès aux responsabilités au sens plein et entier du terme.

250 Dans le bizutage, c'est tout le contraire, il s'agit de faire intérioriser au bizuté sa véritable place dans

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

la hiérarchie sociale, de l'amener à se résigner à entrer dans ce qui va être le jeu, prostitutionnel finalement, des plans de carrière, de la réussite individuelle, de la fabrication d'élites, etc. C'est là quelque chose qui est vraiment l'apprentissage de la renonciation à soi-même, en tant qu'il s'agit d'une tentative pour amener le bizuté à se déclarer volontaire, complice de l'humiliation, de la prostitution qu'il subit ; **Donc rituel initiatique et bizutage, c'est exactement le contraire.** L'initiation fait accéder à l'âge adulte dans les sociétés traditionnelles, mais nous ne sommes plus dans des sociétés traditionnelles. Les bizutages achèvent l'infantilisation à laquelle nous réduit, je crois, le fonctionnement ordinaire de notre système éducatif, dans ses fonctionnements institutionnels.

260

Samuel Lepastier :

Nous devons considérer simultanément deux aspects du bizutage :

Le premier aspect est la brimade, en ce sens que le bizutage est la première étape qui conduit à la ratonnade, aux pogroms, au Ku Klux Klan, au lynchage ; il y a là un groupe qui désigne un coupable et curieusement, alors que le coupable est menacé, **le groupe se décrit comme victime de celui qu'ils harcèlent.**

270

Mais il y a aussi une véritable escroquerie, c'est que **le bizutage, forme de violence, se donne comme une forme de culture.** On dit que c'est bien parce que ce sont des élèves intelligents qu'ils bizutent, qu'il y a, dans le bizutage, un sens qui nous échappe. C'est d'ailleurs ce qui fait que, pendant très longtemps, il y a eu perplexité de la part **d'un certain nombre de sociologues qui ont confondu les prétentions des bizuteurs et les réalités des bizutages.** C'est à dire qu'ils ont dit : « nous les formons », c'est donc un rite de formation. Même les rituels de passage sont discutables. Van Gennep a totalement sous-estimé leurs aspects de violences sexuelles. Il y a là une très grande escroquerie qu'il faut absolument dénoncer.

Même si les manifestations ne sont pas très importantes, ce qui compte, c'est le principe : « on va te faire du mal et tu vas en sortir grandi » ; alors qu'en réalité – et c'est là quelque chose de très subtil – il sera humilié mais il n'osera pas dire qu'il était humilié. Il fera comme si cela lui avait procuré du plaisir.

280

Raoul Alonzo :

Il faut mettre plus en avant une spécificité du bizutage qui justifie que nous ayons fait un comité spécifique pour le bizutage, c'est qu'il s'agit d'une **décision collective de soumettre et d'humilier les nouveaux arrivants.** C'est une promotion qui s'attache non seulement à humilier, dégrader, soumettre, mais en même temps atteint le summum de sa réussite en convainquant les nouveaux qu'il leur faudra, l'année suivante, faire la même chose sur les futurs nouveaux. **Cette démarche psychologique traumatisante et « déformante » des personnalités est propre au bizutage et quelquefois théorisée par les défenseurs du bizutage comme fondatrice de valeurs nécessaires au futur rôle qu'ils s'attribuent dans la société.** Ceci doit être apporté au débat, au-delà des évidentes brimades, humiliations et éventuels abus sexuels. Certes il peut y avoir tout cela en cours d'année, mais c'est la prétention intégratrice de ces actes qui nécessite qu'on s'y attaque de manière spécifique, d'où l'importance de la loi que le CNCB considère comme une avancée capitale.

290

Marie France Henry :

On a parlé du bizutage, comme d'une spécificité française. Nous avons ici un étudiant étranger, qui étudie à Metz et j'aimerais qu'il nous dise comment il a ressenti ce qu'il a vécu dans l'école d'ingénieur dans laquelle il a fait une partie de ses études.

Berthold Kramer :

Je suis allemand, étudiant dans un cursus franco-allemand organisé entre l'université de Karlsruhe et l'ENSAM de Metz.

300

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

Lors de réunions destinées à préparer notre séjour, on nous avait dit qu'il existait quelque chose comme un bizutage ; nous étions donc préparés à ce qu'il se passe « quelque chose », mais sans bien pouvoir l'imaginer.

- La première chose qui nous a frappés, c'est bien sûr, comme l'a dit Gaël, une **pression psychologique**, qui nous semblait extraordinaire.

Nous ne sommes pas habitués à de telles pressions, parce que chez nous, les cursus sont bâtis sur le libre choix.

Chacun décide de ses activités personnelles et c'est tout le contraire dans le bizutage où on est plutôt obligé de suivre des ordres, de s'adapter aux contraintes.

310 Dans le système allemand, on nous pousse plutôt à prendre position dans notre entourage d'étudiants, alors que **dans le bizutage, on ne nous laisse pas la possibilité de nous exprimer, en tant qu'individus.**

- La deuxième composante spécifique de l'ENSAM, c'est derrière le bizutage, l'organisation qui semble un peu militaire ou paramilitaire. **En tant qu'Allemand, on est peut-être un peu plus attentifs aux symboles militaires, à cause de l'histoire que nos parents et nos grands-parents ont vécue.** L'usinage nous rappelle automatiquement et constamment qu'on a une histoire très difficile en ce qui concerne aussi les droits de l'homme...

320 - La troisième composante, assez importante pour moi, concerne **les restrictions de communication** : des règles interdisent aux membres d'un groupe de parler avec ceux d'un autre groupe. Il y a, d'emblée, une distinction entre les élèves de première et de deuxième année. Il est interdit de parler avec les membres d'un groupe mais on doit s'intégrer dans l'autre. Il y a aussi le groupe de ceux qui sont favorables à l'usinage et le groupe de ceux qui lui sont défavorables. **On ne peut pas fréquenter qui on veut.**

- La dernière composante, ce sont ces règles imposées par les « seconde année » en ce qui concerne le déroulement des activités. Or, nous pensons que le consensus est la base de la vie de groupe ; mais là, on se contente de donner des ordres, de dire : « tu dois faire ceci ou cela ».

330 Il nous semblait essentiel de participer, de nous intégrer. Nous avons donc essayé de le faire. Mais nous avons finalement décidé de nous retirer, parce que nous ne pouvons pas, de cette façon, réaliser ce à quoi nous aspirions. On a respecté notre décision, mais il en est resté des choses peu claires, des ressentiments.

Une intervenante :

Il me semblait que dans les années 80, il y avait beaucoup plus de virulence dans le bizutage. Est-ce que son atténuation est due à la peur dont vous avez parlé ou y a-t-il d'autres explications ?

Samuel Lepastier :

340 Contrairement à ce qu'on dit quelque fois, le bizutage n'est pas une tradition séculaire en France remontant au Moyen Age, qu'on aurait brutalement restaurée au moment où nous rechercherions nos racines. Dans les comportements paillardards d'étudiants médiévaux il n'y avait rien qui, de près ou de loin, ressemble au bizutage.

Dans les années 80, il y a eu reprise, ce qui montre bien que ce n'est pas un système ritualisé dans lequel les choses se reproduisent à l'identique d'une année sur l'autre. Mais ici, le but recherché, c'est vraiment d'humilier le nouveau. Et **une fois qu'on a été humilié, traumatisé, on a tendance à humilier ceux qui viennent, en faisant si possible un peu plus fort, pour prendre sa revanche.**

On peut invoquer plusieurs facteurs pour cette recrudescence : une démobilisation de l'éducation, une inquiétude face à l'avenir, parce que la grande école n'offre plus, comme autrefois, une rente à vie. En médecine, par exemple, il semble qu'il y ait un lien avec l'instauration d'un concours sélectif en fin de première année.

350

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

Henri Flambard :

Un de mes fils est ingénieur de l'ENSAM. Il fait partie des garçons qui se sont révoltés parce que s'il pensait que lui, il pourrait supporter les pressions psychologiques, l'effort physique, le manque de sommeil, (car le bizutage se passe la nuit et dure deux mois et au bout d'un moment, la fatigue s'accumule, les gens deviennent passifs), il n'a pas toléré de voir autour de lui des garçons de 20 ans qui se mettaient à pleurer dans leur lit ou dans un coin de salle.

360 Parmi eux, il y en a qui sont fragiles physiquement, mais le plus difficile, ce sont les difficultés psychiques. Bien sûr, ces garçons, sur le plan statistique sont en nombre marginal, mais certains sont entrés fragiles à l'ENSAM et en sont sortis extrêmement esquinés. Pour mon fils les choses se sont passées durement les deux premières années, parce que quand vous vous mettez hors usinage, vous êtes l'objet d'un ostracisme extrêmement important. C'est un jeu extrêmement malsain. C'est difficile à supporter. Mais il a créé une association avec d'autres, ce qui l'a aidé.

Le chantage qu'effectuent la société des anciens élèves et le bureau des élèves **c'est de laisser entendre : « si tu n'acceptes pas l'usinage, tu ne figureras pas dans l'annuaire des anciens élèves, donc tu ne trouveras pas de travail à ta sortie de l'école, puisque tous les premiers jobs sont procurés par la société des anciens.» Ce qui est absolument faux.**

370 Je voudrais dire aux jeunes : « vous pouvez refuser l'usinage à l'ENSAM ou n'importe quelle forme de bizutage, dans n'importe quelle grande école. C'est ridicule de céder au chantage, avec l'idée qu'à défaut d'entrer dans le moule, on n'aurait pas de travail. **Mon fils et tous ses camarades qui se sont révoltés avec lui ont, au contraire, trouvé du travail plus facilement que les autres, parce que leur personnalité s'est affirmée.** »

Mon fils a été très affecté de ce que la grande majorité de ses camarades, qui allaient être des cadres en entreprise, aient commencé leur vie en acceptant des humiliations pareilles.

Ceux qui se sont rebellés ont des boulots intéressants. Ils sont chefs de projet, ils ont des responsabilités d'encadrement et ce n'est pas l'usinage qui leur a appris tout ça.

Je voudrais féliciter les garçons qui sont ici. Ce seront certainement des professionnels de qualité, parce qu'il savent dire non, et de temps en temps dans la vie, il faut désobéir pour éviter de rentrer dans certains moules. Les progrès dans la société, l'innovation, sont le fait des gens qui sortent de l'ordinaire.

380 Dans la vie professionnelle, ce qu'on va leur demander, c'est de participer à des projets, d'expliquer ce qu'ils font, de prendre des risques, de faire les choses dans le temps, de vendre leurs produits à leurs clients et ce n'est pas la marche au pas qui leur apprendra cela.

Gaël Lebreton :

L'usinage, quand on y est, on a l'impression que ça dure des années, des siècles. **On a aussi l'impression que la grande majorité des gens sont d'accord. Mais nous avons découvert que c'était faux.** Par exemple, nous nous sommes portés candidats à la présidence de l'association des élèves et nous avons obtenu 29 voix sur soixante ; c'est donc de très peu que nous ne sommes pas passés. De plus, **chaque fois, pendant l'année, qu'il y a eu des votes à bulletin secret ou que les**
390 **gens ont eu la possibilité de s'exprimer sans risque, ou en privé, ils nous soutenaient beaucoup.** Mais seule une dizaine d'étudiants s'est prononcée publiquement contre l'usinage.

Samuel Lepastier :

Schématiquement, nous pensons, et c'est notre expérience quotidienne, que les hommes, quand ils naissent, sont plutôt égoïstes : par exemple, un nourrisson, s'il avait la possibilité d'appuyer sur une touche, déclencherait une guerre nucléaire, pour avoir son biberon trente secondes plus tôt. Je pense que, chez l'homme non éduqué, il y a une bonne part de sauvagerie, d'expression pulsionnelle et **tout le processus culturel consiste à refouler et à tenir en lisière un certain nombre de nos pulsions en n'exprimant que celles qui sont utiles socialement.** D'ailleurs on voit bien que, dans
400 les périodes où la société se désagrège, les gens sont capables des plus grandes cruautés. Nous

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

devons, pour vivre en société, renoncer à exercer la vengeance nous-mêmes, renoncer à exprimer toutes nos pulsions. On ne peut pas tuer tous ceux qu'on a envie de tuer, on ne peut pas coucher avec toutes les femmes qu'on désire, même si c'est difficile comme renoncement. Donc, contrairement à ce qui est présenté très souvent, l'expression des pulsions, le fait de faire les fous, n'est pas du tout un processus de constitution d'un groupe, puisque le groupe repose, au contraire, sur l'inhibition des pulsions. **C'est parce qu'on se respecte qu'on peut constituer un groupe. Donc, dans le bizutage, il n'y a aucun processus de création, d'accession à une individualité supérieure. Il y a, au contraire, un moment de régression**, semblable à celui qu'on observe, dans un foyer, chez les frères et sœurs plus âgés, quand arrive un nouveau-né. **Le bizutage repose sur un mensonge important, ça n'a pas de valeur de formation.** D'autre part, nous pouvons penser que **certaines pratiques peuvent être agréables, si elles sont consenties et qu'elles peuvent être traumatisantes, quand elles sont imposées.** Le problème du bizutage, ce n'est pas que les pratiques soient forcément violentes (elles le sont parfois, il est arrivé qu'on enfonce une bougie dans l'anus de bizutés ou des choses de ce genre) mais c'est qu'elles sont imposées, de façon obligatoire et c'est le même rapport qu'entre des relations sexuelles librement consenties, même éventuellement au cours de partouzes, et ce qui se passe dans un viol.

Mais, plus encore, si – adulte - je suis violé, je peux être traumatisé, mais c'est fondamentalement un accident de parcours, dans une vie d'adulte - ce qui fait l'originalité du bizutage, c'est que **c'est un traumatisme qui survient à un moment de formation de la personnalité.** L'adolescence est un moment où le sujet se cherche et le traumatisme du bizutage peut contribuer à faire craquer, parfois de manière définitive, une personnalité qui était fragile. Autrement dit, c'est non seulement un traumatisme, mais cela peut, en plus, modifier la personnalité. Par exemple, un sujet qui avait des tendances sadiques, exerçant le bizutage et y prenant plaisir, peut être orienté de manière manifestement perverse, alors que, normalement, il ne l'aurait pas été.

Voici un exemple clinique : C'est un jeune homme qui vivait de façon extrêmement isolée, avec un père très soupçonneux, qui avait passé son temps à mettre son fils en garde contre les dangers du monde extérieur. Blessé par la vie, il voyait de la persécution partout. Ce que son fils espérait, c'est d'avoir la possibilité de se dégager de l'emprise paternelle. Il s'y employa en étant bon élève, puis en tentant d'échapper à ses sombres prédictions en prenant son indépendance. Il a donc réussi le concours d'entrée dans une grande école. Il allait alors plutôt bien. Au moment où il a été bizuté, au lieu que ça lui paraisse un processus d'intégration, au contraire, il l'a vécu comme une confirmation des menaces et des soupçons de son père, et du coup, il a basculé pendant deux ans, dans un état de sidération très profond, qui n'est pas seulement le fait qu'il ait pu être violé, traumatisé, mais surtout ce fut le fait qu'il attendait de son succès une confirmation personnelle, lui permettant de dire : « mon père est ce qu'il est, moi, je suis ce que je suis et moi, je ne suis pas un vaincu d'avance de l'existence » Mais le bizutage l'a renvoyé en arrière, l'a mis dans une position impossible, parce que ce à quoi il croyait s'est effondré. Donc, je l'ai eu en thérapie. Il était dans un état quasiment psychotique, constamment méfiant. La moindre de mes remarques, même anodine, était vécue de façon persécutive ; il avait l'impression qu'on cherchait à empiéter sur son univers et il était à deux doigts de basculer dans une psychose au long cours. Heureusement, au bout de trois ans de thérapie, il s'est peu à peu dégagé et il s'en est sorti. On voit bien là que **le bizutage a contribué à désagréger une personnalité qui ne se serait peut-être pas désagrégée s'il n'avait pas eu cette épreuve.** On voit que ce n'est pas seulement le fait de revivre une scène traumatisante, comme lors d'un viol chez un adulte, mais le fait que, brusquement il ne pouvait pas devenir adulte : ou bien il était comme son père le lui disait, ou bien la grande école le renvoyait en arrière, en lui disant qu'il ne faisait pas partie du groupe.

Bernard Defrance :

J'ai vu, un jour, un élève de terminale électronique se mettre à pleurer silencieusement quand un autre élève a commencé à raconter les brimades qu'il avait subies dans un lycée professionnel. Cela

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

nous a un peu surpris. Il nous a dit, alors, ce qui lui était arrivé et qu'à la suite de ça, il avait fait une tentative de suicide. Or il n'avait rien subi de plus que les autres, quelque chose de très banal pour l'établissement, la "bite au cirage". Simplement ce qu'il avait ressenti était très différent. Voilà ce qui rend la lutte contre ces pratiques si difficile. **Un acte qui est matériellement le même peut être ressenti d'un individu à un autre de manière très différente, selon sa propre histoire.** Par exemple, un déshabillage forcé peut être vécu par l'un de manière tout à fait anodine : « si ça vous amuse, on s'en fout etc.... », Alors qu'un autre va le ressentir comme un véritable viol qui l'amène au bord du suicide. Il est donc impossible de fixer des normes seulement moralistes ou juridiques, parce que ce n'est pas une histoire de quantité, de plus ou moins grande obscénité ou plus ou moins grande violence. Il n'y a pas de limite quantitative entre ce qui serait simple plaisanterie, plus ou moins anodine et excusable, et ce qui serait une brimade intolérable.

Donc les points de vue juridique et moraliste ne peuvent pas suffire, parce que le juge, bien entendu, va fixer des limites quantitatives. Le moraliste va disserter sur ce qui est plaisanterie et ce qui est violence. Mais je voudrais insister sur la **responsabilité des enseignants et des éducateurs, qui voient se passer, sous leurs yeux un certain nombre de choses qui relèvent de la brimade, du mécanisme de la tête de turc, du bizutage et qui ferment les yeux et qui n'interviennent pas, en leur simple qualité de citoyens adultes et responsables éventuellement de non-assistance à personne en danger.** En tant que prof de français, maths ou biologie, je suis aussi un citoyen dans la classe où je suis et je peux être garant de la loi. **Il s'agit ici de la loi à un sens plus profond que le sens juridique, de la loi qui fait de nous des êtres humains.** Hélas, il me semble qu'un certain nombre de collègues sont aveuglés à ce qui se passe sous leurs yeux.

Marie France Henry :

Madame Champrenault, qui est magistrate détachée au Ministère de l'Education Nationale est la bienvenue pour nous parler de cette loi et de son application.

Catherine Champrenault :

Vous savez que le Ministère de l'Education Nationale s'est engagé fermement dans la lutte contre le bizutage. Dès 1997 une instruction a été envoyée, alors même qu'il n'y avait pas encore de loi spécifique, puis pendant toute l'année 1997-98, il s'est employé à faire voter cette loi qui le fut le 17 juin 1998. C'était une très grande nouveauté, puisque **le code pénal discrimine maintenant et réprime le bizutage en tant que tel.** Avant cette loi, il fallait pouvoir caractériser des faits de violence ou d'agression sexuelle ; il n'y avait pas d'infraction spécifique.

- **Cette loi s'applique donc** à des comportements qui, jusque là, ne tombaient pas sous le coup de la loi, c'est à dire à **un certain nombre de brimades qui ne constituaient pas des violences, mais qui étaient effectivement de nature à vulnérabiliser ceux qui devaient les subir.** Donc tout d'abord, elle apporte cette notion d'acte humiliant ou dégradant pour les personnes.

- Deuxième notion, vous savez que la loi incrimine ces actes humiliants ou dégradants, **même si la victime donne son « consentement »** apparent, puisque le texte dit : « le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir des actes dégradants ou humiliants est puni par la loi. » Ce qui est important, dans cette formulation, c'est que le législateur a voulu que la pression du groupe soit visée, en tant que telle et donc réprimée. Donc, quelqu'un qui dirait : « oui, je suis d'accord pour me déshabiller », par exemple, on considérerait que son accord n'est pas un véritable accord et les juges n'auront pas à rechercher si elle était d'accord ou pas d'accord, cela tomberait sous le coup de la loi, parce qu'on pourrait considérer que, même avec son gré, elle était dans une situation où elle n'avait pas les moyens de résister. Ce qui est très important, c'est que **le législateur a voulu incriminer cette pression insidieuse, très difficile à caractériser, qui est la pression du groupe, qui aboutit à une absence de consentement réel.**

Il y a un délit de bizutage, mais pour autant le bizutage demeure et on peut se demander pourquoi cette loi n'est pas plus souvent appliquée ou pourquoi du moins, il n'y a pas plus souvent de

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

poursuites. Alors pourquoi cette loi reste-elle parfois inappliquée ?

- La première chose, c'est la **loi du silence**, d'autant que certains considèrent qu'il s'agit de traditions constituant le prix à payer pour commencer ses études.

- La seconde chose qui rend très difficile l'application de la loi, c'est que souvent un parent d'élève dénonce les faits, mais à l'intérieur du groupe, c'est la loi du silence, personne ne dénonce les faits. On n'a donc qu'**un témoin indirect** et cela **n'est pas toujours suffisant pour la justice**.

510 - Par ailleurs, il faut caractériser des actes humiliants et dégradants or **dans bien des cas, on est en mesure de constater des atteintes à la liberté, plus que des atteintes à la dignité**. Par exemple dans une Grande Ecole, on refuse aux premières années de se rendre dans certains lieux, on leur demande de marcher en canard ou en rasant les murs, on leur interdit d'avoir une tenue vestimentaire libre, ce sont des atteintes à la liberté, mais pas forcément des atteintes à la dignité. C'est pourquoi, il y a eu, effectivement, déclassement par la justice.

Henri Flambard :

Dans l'Ecole que vous n'avez pas voulu nommer et dans d'autres, hélas, les bizutages se passent la nuit, et on peut parfaitement savoir quand. C'est à ce moment qu'il faut envoyer des inspecteurs. Il faut aussi des décrets d'application et expliquer aux étudiants comment saisir la justice. Après le vote de la loi, je suis allé voir un procureur, il s'est contenté de me donner un numéro de téléphone...

520 **Catherine Champrenault :**

La loi a défini un délit, dans le code pénal. On n'a pas besoin de décret d'application.

Pour porter plainte, il suffit de se rendre dans un commissariat et de dire : « je suis citoyen, je veux déposer plainte » et **la police est dans l'obligation de prendre votre plainte**.

Henry Flambard :

Cela ne se passe pas comme ça !

Catherine Champrenault :

Dans ce cas, vous écrivez au procureur pour lui signaler qu'on n'a pas voulu prendre votre plainte.

530 A chaque rentrée, le ministère a publié une instruction dans laquelle tout ceci est précisé. Il a également ouvert une ligne : SOS violence, qui donne à tout citoyen un certain nombre d'informations et de conseils.

Bernard Defrance :

Ce que vient de dire Madame la représentante du Ministre est effectivement nécessaire. La seule chose qui peut nous amener à diverger, c'est que cela n'apparaît pas comme suffisant. Pourquoi ? Parce que les administrateurs de l'Education Nationale, les magistrats, la police, la justice ne peuvent saisir que ce qui leur est signalé, or, on constate que dans les groupes il y a une loi du silence telle qu'**un garçon ou une fille qui va dénoncer publiquement les sévices dont il a été victime sait qu'il doit continuer à vivre sa scolarité** – et ce 24 heures sur 24, s'il est interne – **à côté de ceux dont il a dénoncé les agissements**. Si l'action juridique n'est pas relayée par une action pédagogique des enseignants, des chefs d'établissement, qui amène autant les bizutés que les bizuteurs à retisser les simples liens sociaux qui permettent que l'école ait lieu, il est bien évident que toute action juridique sera insuffisante. On ne peut pas tout judiciaireiser dans les relations humaines et ça renvoie à **l'indispensable formation du personnel enseignant et des chefs d'établissement qui doivent prendre position à contre courant de cette pente naturelle qui veut qu'on ne souhaite pas remuer les choses un peu nauséuses**.

540 En plus, porter plainte est extrêmement coûteux et nous savons tous comment sont reçus, dans les commissariats – malgré bien des progrès – les garçons ou les filles qui viennent porter plainte pour viol.

550

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

Quand un chef d'établissement, et j'en connais un qui l'a fait, diffuse auprès des jeunes un modèle de lettre qu'ils peuvent éventuellement écrire au procureur, avec des éléments de preuves, des certificats médicaux, des témoignages, là on constitue des dossiers.

Il y a aussi ce que signalait l'étudiant de Metz, que, dans les votes à bulletins secrets, la moitié des étudiants s'étaient déclarés contre le bizutage, alors que très peu osaient se prononcer ouvertement, cela **impose un véritable travail associatif, un travail de prise de conscience que nous devons faire au sein de l'Éducation Nationale.**

Hélas, la loi ne s'applique pas encore dans les clubs sportifs. Il serait indispensable que le législateur prenne, là aussi, ses responsabilités.

560

Deuxième intervenante :

On parle de bizutage à l'Éducation Nationale. Je suis professeur et je constate que le bizutage existe entre professeurs : on envoie le nouveau de première année là où les autres ne veulent pas aller, dans les classes à problèmes. On pourrait aller très loin dans le débat, cela existe, je crois, dans n'importe quelle entreprise. Il faut être objectif dans ce qu'on dit.

Catherine Champrenault :

Ce que vous dites m'attriste. Vous êtes adulte, et vous dites : « le bizutage, c'est la vie » et **tout notre combat, c'est de dire qu'il y a des choses inadmissibles : « ce n'est pas parce qu'on est les petits derniers qu'on doit subir » C'est quoi cette société-là ! Ca veut dire que les plus faibles n'ont pas droit de cité !**

570

René de Vos :

Mais alors, pourquoi le Ministre ne prend-il pas les mesures qui permettent d'arrêter net ces choses-là ? Qu'est-ce qui fait que le Ministre ne parvienne pas à dire « non ! » ? La preuve, **des bizutages ont eu lieu, cette année. Ils ont duré aussi longtemps.**

Bernard Defrance :

Le Ministère a dit : « non ! » Mais **c'est à tous les échelons de l'éducation qu'il faut dire non. Si le chef d'établissement n'intervient pas, il faut le sanctionner.**

580

Troisième intervenante :

L'année dernière, vous avez eu, Madame, des témoignages d'élèves qui prouvaient qu'il y avait bizutage. Il n'y a jamais eu de poursuites. Pourquoi ?

Il y a eu **un élève qui a téléphoné, en pleurs, à SOS bizutage. On a commencé des poursuites. Il s'est renié, sous la pression du groupe. Les poursuites ont cessé.** Pourquoi ? Des élèves se sont plaints à la police parce qu'ils ont eu des déjections humaines devant leur porte. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de poursuites ?

L'année dernière, la loi était passée, les témoignages ont été donnés. Les directeurs étaient au courant. Les directeurs n'ont rien fait. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de représailles contre les directeurs qui n'ont rien fait ?

590

Catherine Champrenault :

Dans cette affaire, il y a eu signalement à l'autorité judiciaire, il y a eu enquête, il y a eu classement des parquets. Je ne peux pas contester une décision de justice. Les procureurs ont estimé qu'ils n'avaient pas assez de preuves pour caractériser l'infraction à la loi.

Henri Flambard :

Mon fils avait parlé à la radio et à la télé de ce qui se passait dans son centre, en 92-94. L'association des anciens élèves a porté plainte pour diffamation et j'ai dû accompagner mon fils au Tribunal de

600

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

Grande Instance de Paris en 94. J'ai eu 20 000 Francs de frais d'avocat. Ce qui est paradoxal, c'est que ce sont les bizuteurs qui ont porté plainte contre un garçon qui a refusé de se laisser bizuter. Heureusement, il n'avait pas cité de noms et ils ont été déboutés de leur plainte.

Je ne mets pas en cause la sincérité de Madame Royal, mais il faut prendre des dispositions pour que **les gens sortent de leur bureau et aillent voir ce qui se passe.**

Bernard Defrance :

610 Par rapport au classement sans suite, il est toujours possible de procéder par citation directe. Encore faut-il que les **responsables des actes soient clairement identifiés et identifiables.** Quand un Procureur de la République trahit la mission qui est la sienne, de défendre les lois de la république, il faut le lui dire. Madame, vous ne le pouvez pas, mais moi, en tant que citoyen, je le critique ouvertement, car il y a des décisions de justice qui sont totalement scandaleuses. Nous avons tous en mémoire l'histoire de ce garçon de 17 ans, dont le père avait porté plainte. Il avait été brûlé au troisième degré, au cours d'un bizutage en prépa vétérinaire à Amiens. Le procureur a classé sans suite: Dans le même temps, un gamin, qui avait menacé, seulement menacé, un conducteur de bus, s'était vu condamner à six mois ferme. Inacceptable disproportion !

S'il y a un certain nombre de professeurs qui n'assument pas leurs responsabilités, il y a aussi un certain nombre de magistrats qui n'assument pas leur responsabilité de citoyen.

620 **Samuel Lepastier :**

Si les sujets brimés sont amenés à ne pas porter plainte, c'est parce que le système est totalement pervers : puisque le bizutage est présenté comme une partie de plaisir, celui qui n'y a pas pris plaisir ne se sent pas le droit de le dire. C'est comme lorsqu'on sort d'un film idiot, lors duquel tout le monde a ri, on dit que c'était très bien.

Ainsi le bizutage peut orienter quelqu'un vers la prise de positions qui sont tout le contraire de ce qu'il pense : si vous pensez qu'il faut prendre plaisir au bizutage et que ça a été trop dur pour vous, vous pensez que vous êtes un lâche et vous ne parlez pas. De plus, les bizuteurs, s'ils se rendent compte qu'ils sont allés trop loin, préfèrent aussi ne pas parler. Il n'y a donc **pas de véritable débat.**

630 **Tant que le mythe restera que le bizutage forme des gens, la loi du silence persistera.** Dire : « je n'ai pas supporté le bizutage », ça revient à dire : « je suis une poule mouillée » Quel est l'adolescent qui peut avoir le courage de se reconnaître une poule mouillée. Or, c'est ça, être adulte, c'est à la fois faire des actes de courage et en même temps avoir conscience qu'au fond de soi, on est très vulnérable. C'est exactement le contraire que certain slogan des grandes écoles cherche à faire passer : « puisque vous avez réussi le concours, vous faites partie d'une élite ; rien ne pourra vous atteindre ; vous pourrez tout faire. ».

Catherine Champrenault :

640 Avant de devoir vous laisser, je vous signale que le Ministère relaye au maximum les plaintes. On a fait beaucoup de signalements, l'an passé. On a déjà fait deux signalements à la police, cette année.

On ne peut être, à la fois, à l'administration et à la justice.

Je crois, effectivement que **la balle est dans le camp des parquets et pour que les procureurs poursuivent, il faut avoir des témoignages très circonstanciés, très précis,** ce qui est rarement le cas.

Jean Pierre Rulié :

650 **Nous combattons le bizutage, partout où il a lieu** et pas simplement dans les Ecoles Nationales Supérieures d'Arts et Métiers. Simplement, ce n'est pas notre faute, s'ils sont emblématiques de ce problème. Je demanderais donc volontiers à Chantal de Préneuf, de nous parler de ce qui s'est passé sur d'autres sites, ce qu'elle a recueilli au téléphone.

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

Chantal de Préneuf :

Notre association de parents d'étudiants a mis à la disposition des parents et des étudiants une permanence téléphonique de deux heures par jour. Nous avons eu des appels d'origines diverses, Ecoles, prépas, fac de médecine. Les bizutages les plus longs ont duré plusieurs semaines. On m'a parlé aussi d'un bizutage ultra court, avec des élèves infirmiers : une heure, au milieu de trois heures d'accueil. Cela peut surprendre, mais quand les gens appellent les autorités, ils se heurtent souvent à des réponses du type : « c'est pas grave, quelques œufs, un peu de farine... si vous vous faites barioler la figure...on annonce une soirée hard, mais il ne s'agit que de menaces. » Certaines
660 personnes ont appelé au Numéro Azur et ont eu, là aussi, des réponses très voisines, « rassurantes ». J'y ai signalé un appel que j'avais reçu. On m'a répondu : « je ne trouve pas que ce soit humiliant ni insultant »

Ceci dit, j'ai rencontré des combattants exemplaires :

Je voudrais parler d'abord d'une grand-mère. Ca se passait dans la France profonde et toute la famille s'est mobilisée pour faire avorter un bizutage dans une classe prépa. La grand-mère a secoué tout le monde, y compris au rectorat et au ministère. Elle a réussi à savoir où aurait lieu une réunion secrète, dans laquelle il devait se passer des choses mystérieuses. Elle a accosté, sur la place publique où se préparait le rassemblement, de grands gaillards et leur a dit : « vous savez, si par hasard, il arrivait quelque chose à ma petite fille, gare à vous. Moi, je vais partout, j'ai avec moi des tas
670 d'associations, le Ministère... » Et finalement, il ne s'est pas passé grand chose de regrettable. On n'a cependant pas pu s'abstenir de marquer d'un petit trait bleu la joue des nouveaux, de leur faire vendre des trucs...

Dans une fac de médecine, où un bizutage très officiel se préparait, une personne (qui souhaitait venir témoigner aujourd'hui, mais a eu un empêchement) a appelé divers responsables et les réponses furent— sauf avec l'une de ses interlocutrices - évasives ou banalisantes. Au commissariat on lui a simplement dit : « s'il se passe quelque chose de vraiment grave, appelez-nous. » Le bizutage a été interrompu.

Autrement dit, **des bizutages, il y en a eu un peu partout. Ceux qui veulent les prévenir ou les interrompre rencontrent bien des indifférences, mais s'ils s'acharnent, ils obtiennent des résultats. Cependant, ceux-ci semblent superficiels** : en effet, dans la fac de médecine que je viens de citer, il y a eu une « rechute » : pour Halloween, les nouveaux devaient se rendre en un lieu donné, déguisés, pour être bizutés. On avertissait les étudiants que ceux qui ne viendraient pas risqueraient de le payer cher pour la suite de leurs études. Il a donc fallu, une nouvelle fois, recourir aux autorités et finalement, rien ne s'est passé.

On voit donc que **ce type d'approche ne suffit pas**. Je voudrais donc que nous parlions du **travail en profondeur qui s'est fait au lycée Joffre de Montpellier**. Le proviseur, ancien élève du même lycée, y avait été bizuté et se bat depuis 45 ans contre le bizutage. Suite à l'adoption de la loi et à des dérapages itératifs, il est intransigent dans son interdiction. La situation est donc très tendue entre le corps administratif et professoral et les élèves, qui travaillent à adoucir leur projet de rentrée et
690 proposent au CNCB une version de ce qu'ils projettent. Nous leur faisons remarquer différents points qui ne « collent » pas et finalement on décide d'en parler tous ensemble. Les étudiants organisent une rencontre entre la direction, les professeurs, les élèves et le CNCB.

Au début de la réunion, le Proviseur dit clairement : « le CNCB est là pour nous aider à réfléchir ; il ne prend pas de décision ; les décisions, c'est moi qui les prends, en tant que responsable, chargé de faire respecter la loi. » Mais Mathieu Goyet vous l'expliquera mieux que moi.

Mathieu Goyet :

Devant l'opposition très ferme de l'administration au bizutage, nous avons réfléchi et nous sommes
700 mis d'accord sur le fait qu'il était **inconcevable de poursuivre les bizutages des anciens sur les**

AGORA SUR LE BIZUTAGE

Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

nouveaux. En même temps nous étions d'accord sur le fait qu'un accueil était nécessaire pour les nouveaux étudiants de prépa et **nous avons souhaité réfléchir** avec le CNCB sur la manière de remplacer l'ancien bizutage, par une formule d'accueil convivial qui leur permette de passer du régime assez cool du lycée à celui beaucoup plus intense et difficile psychologiquement de la prépa. Je voudrais surtout souligner que, dans ce lycée, **cela a été possible grâce à la conviction de l'administration qui s'opposait fermement, depuis des années, au bizutage et c'est leur opposition qui nous a fait dire : « si l'administration et tous ces professeurs qui ont une expérience immense sont opposés, c'est que nous n'avons pas forcément raison. Il y a donc quelque chose sur lequel il nous faut réfléchir. »**

710 Je voudrais insister, après ce qu'a dit la représentante du Ministre : interdire le bizutage, c'est bien. La loi est la loi et elle est passée, tant mieux. Mais, **il faut vraiment qu'une aide soit apportée aux élèves pour les aider à voir comment on peut faire changer les choses, dans l'établissement, les mettre au niveau zéro, pour que les choses ne se passent plus comme cela, plutôt que d'attendre simplement que des élèves qui ont déjà subi un traumatisme, à l'âge de 18 ans à peine, aillent porter plainte dans les commissariats**, alors que c'est des démarches qu'ils doivent faire pour la première fois de leur vie et que ce n'est pas chose facile, surtout si on est déjà traumatisé et qu'on doit prendre de telles responsabilités tout seul. Là, il y a un rôle très important du Ministre, de l'administration, des professeurs, un rôle, comme l'a dit Monsieur Defrance, de **pédagogie et d'écoute.**

720

Chantal de Préneuf :

Mathieu a parlé de personnes traumatisées. Est-ce que quelqu'un voudrait en témoigner ?

Quatrième intervenante :

Mon fils a été à l'ENSAM, à Châlons, promotion 86. Quand il est arrivé là-bas, nous n'étions pas du tout au courant du bizutage, ni de ce qui s'y passait. Ses premières réactions ont été des réactions d'hyper excitation. Il a refusé le bizutage. Il rentrait tous les week-end, contre l'avis de ses bizuteurs. Il passait sa nuit complète, du vendredi au samedi, jusqu'à quatre heures du matin, à nous raconter ce qui se passait. Je tiens à dire ça, puisqu'on m'a demandé quelles étaient les réactions. La seconde
730 année, quand il s'est agit de bizuter, lui-même, il n'a pas réussi à choisir, entre bizuter ou refuser. Il a, en permanence, été d'un côté à l'autre et il a fait, en deuxième année, une dépression. Malheureusement, le médecin qui l'a vu n'a pas compris ce qui se passait et ne l'a pas soigné. La troisième année, quand il s'est retrouvé à Paris, il a complètement décompensé et est entré dans une psychose dans laquelle il est toujours. **Nous avons eu l'impression qu'au cours du bizutage, il se déshabillait complètement, qu'on lui enlevait tout ce qu'il avait vécu.** François a fait appel à ses anciens camarades et **jamais il n'a eu de réponse sur son répondeur. Or ils étaient bizutés, soit disant pour la solidarité des uns et des autres.** La société des anciens l'a menacé plusieurs fois de le poursuivre, parce qu'il ne payait pas ses cotisations et nous avons écrit plusieurs fois pour leur dire où en était François et nous avons eu une réponse, une seule fois et limitée. Nous avons écrit au
740 directeur de l'école et nous n'avons jamais eu de réponse.

Samuel Lepastier :

J'ai été très touché par votre témoignage. Bien sûr, il est toujours très difficile, quand quelqu'un tombe malade, d'incriminer un facteur plutôt qu'un autre et d'ailleurs, statistiquement, la plupart des bizutés ne tombent pas malades. Cependant votre cas n'est pas exceptionnel. J'ai des collègues qui en traitent. Votre cas permet de très bien faire la différence entre une violence ordinaire et le bizutage. Dans une violence ordinaire, celui qui est violent se reconnaît comme tel ; le violeur se montre violeur. Alors qu'ici, et c'est en ça que c'est tout à fait spécifique - d'autant plus que ça se passe **en fin d'adolescence, au moment où l'identité se constitue - c'est qu'il y a une perte totale des repères symboliques.** On est violent, en face d'un sujet, et on lui dit : « tu dois en tirer bénéfice.

750

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

» Et cela peut faire basculer effectivement un certain nombre de jeunes gens et vous voyez bien d'ailleurs le problème de la résistance d'un certain nombre de magistrats et peut être aussi de celle de certains anciens élèves de grandes écoles : c'est que, s'ils reconnaissent la faute, leur crédibilité s'écroule.

L'usinage, au XIX^e siècle, à l'ENSAM, avait une fonction. Les élèves étaient issus de l'enseignement technique et venaient, pour la plupart, de milieux plus populaires que les autres élèves de grande école. Lorsqu'ils étaient ingénieurs de production, ils se trouvaient en face d'ouvriers, devant lesquels ils devaient témoigner d'une certaine insensibilité et surtout, sur le plan social, il leur fallait se détacher du milieu dont ils étaient issus. Aujourd'hui, cela a perdu toute utilité : on n'a pas besoin de mettre au pas son ordinateur, ni de faire face à une grève de mineurs. Dépourvu de sens, c'est un prétexte pour que s'exprime le sadisme de quelques-uns. On vérifie que **dans tous les groupes, quand ils sont inorganisés et sans but, c'est toujours le plus pervers qui impose sa loi**. Il y a une surenchère qui se fait et c'est le plus offrant qui est le plus crédible. Voilà ce qui se passe dans les pratiques de bizutage.

Je répète que ce qu'il faut démontrer, et ça prend du temps, c'est **combien le système est vain. Ce n'est pas parce qu'on a passé des examens, qu'on est à l'abri de toute perversion, qu'on est à l'abri de tout problème, dans sa vie**.

Le système français a remplacé la noblesse par le diplôme. Ce système ne marche pas. Le diplôme sans compétence ne marche pas. On voit des anciens de grandes écoles au chômage, ce qui était impensable il y a quarante ans. L'usinage est un système pervers.

Henri Flambard :

On a affaire à des gens très organisés, qui savent exactement ce qu'ils veulent. Il est **inutile de discuter. Il faut une réponse institutionnelle**.

Samuel Lepastier :

Pour comprendre un phénomène pervers, il faut être capable de s'identifier à ses auteurs et c'est pratiquement impossible. Vous montrez très bien une société parfaitement respectable d'anciens élèves (et elle l'est, à bien des égards) et de l'autre un aval pour des pratiques pour le moins discutables. Il faut comprendre comment c'est simultanément la même chose. Donc, il y a des gens qui sont aveugles, parce qu'ils ne peuvent pas imaginer faire un procès à des dirigeants de grande école. Ce serait menacer tout l'ensemble de la société. C'est ce qu'on voit d'ailleurs dans les systèmes de perversion les plus graves : dès qu'on arrête quelqu'un qui commet un acte véritablement pervers, par exemple un grand délinquant sexuel, son premier souci c'est de mettre en avant le risque de scandale pour la justice, l'armée ou l'église. Et **le premier mouvement des corps constitués, c'est d'étouffer la brebis galeuse. Ceci explique qu'un système perdure, alors qu'on n'en voit pas l'utilité**.

Bernard Defrance :

Sur les questions institutionnelles, je pense qu'en classes prépa, le réel bizutage, c'est l'exigence formidable à laquelle on soumet les élèves, quand on leur annonce les écrémages successifs qui allègeront leurs effectifs. Alors le bizutage, c'est un temps où ils se défoulent sans songer à remettre en question le système de formation auquel ils vont être soumis. Ce qui est destructeur, ce n'est pas seulement le bizutage, c'est le système de fabrication de nos élites, de cette mafia d'anciens élèves, qui se répartissent, dans un jeu de chaises musicales, des responsabilités administratives, politiques et économiques. Quand un élève détruit les cours que lui a prêté un camarade, pour limiter la concurrence, je me demande ce qui est dans la tête de ce futur décideur. Actuellement, devenir un bon élève, c'est payer le prix pour passer de l'autre côté du manche, pour pouvoir imposer sa loi à ceux qui vous seront soumis, hiérarchiquement.

800

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

Samuel Lepastier :

Ce que vous dites est un des mythes fondateurs de notre société. C'est à la fois vrai et faux. Quand on prend la liste de nos dirigeants et des grandes fortunes, on s'aperçoit que beaucoup font exception à cela. Donc, en fait, les Grandes Ecoles sont beaucoup moins influentes qu'on le dit généralement.

Bernard Mugniery :

810 Je suis directeur d'une école d'ingénieurs à Tarbes et lutte depuis quinze ans contre le bizutage. Et j'en suis arrivé à la conclusion qu'il n'y avait qu'une chose à faire : c'est la kalachnikov, **tirer sur tout ce qui bouge, y compris les anciens élèves, et favoriser la création d'association d'étudiants qui souhaitent ne pas être bizutés. Tout dialogue est impossible ; d'abord parce qu'on n'est pas formés, qu'on n'est pas bons. Eux, ils sont formés, ils sont organisés et puis aussi parce qu'il y a une solidarité entre les anciens élèves qu'on recrute comme professeurs et ceux qui veulent bizuter.** Je suis quelqu'un d'extérieur, moi qui ne sors pas du sérail, d'un système « gadzarts » dégradé, parce que mon prédécesseur était un « gadzarts ». On a toutes les peines du monde à faire comprendre que ce n'est pas cela qu'il faut faire.

820 Je sors d'une école, l'ENSEEIH de Toulouse où il n'y avait pas de bizutage. Et je ne partage pas votre analyse par rapport aux élites. Nous ne sommes ni des psychologues, ni des sociologues. Nous tirons à la kalachnikov sur tout bizuteur.

820 Seulement, il faut se méfier. Nous pensons que **dans tout homme, dans toute femme, administrateur, professeur, il y a peut être un bizuteur qui sommeille et il faut faire attention que ça ne se réveille pas.** Aujourd'hui, il n'y en a plus. Ce n'est pas sûr que ça ne réapparaisse pas. Regardez le Ku Klux Klan, on a lutté contre et ça réapparaît de temps en temps.

Chantal de Préneuf :

830 Je n'ai pas été bizutée et quand j'ai découvert le bizutage, je me suis demandé si tout ce que j'entendais était vrai. Alors, je me suis mis à la recherche, j'ai parlé avec des gens qui avaient été bizutés. J'ai, parfois, dû faire une enquête à la Maigret pour savoir ce qu'avait été un bizutage, parce que **les souvenirs peuvent être complètement modifiés** : j'ai rencontré quelqu'un qui avait oublié les trois semaines de grève de la faim à laquelle il avait participé, lors d'un conflit avec l'administration ; et certains de ses camarades avaient dû recevoir des soins !

840 Une autre chose qui m'a beaucoup surprise c'est que **des personnes que je pensais très compétentes (dont un psychanalyste très estimé, par exemple) m'ont dit : « le bizutage, ça n'est pas très grave, d'ailleurs, moi, j'ai été bizuté, on peut s'en sortir, c'est relativement facile ».** J'ai été très frappée par les conversions au bizutage, parfois très brutales : **un jeune homme très hostile à ce à quoi il avait consenti, pendant deux mois, a été prié de faire une pantomime, le soir de son baptême. Le lendemain, il était un fervent adepte du système.**

840 Je me suis donc demandé comment des jeunes à peu près solides, issus de milieux généralement favorisés, pouvaient en arriver à accepter de pareilles aberrations. J'ai vu que **le bizutage se déroulait suivant une suite de phases, très précises** dans les bizutages longs, moins repérables mais néanmoins présentes dans la plupart des bizutages brefs. J'ai repéré six phases qui permettent que les choses se transmettent de génération en génération (et je ne parle pas des pervers, qui, bien évidemment, mènent la danse) **et qui conduisent des personnes « normales » à se comporter comme si c'étaient des pervers.**

- D'abord, il y a l'anticipation. Qu'on imagine le pire ou qu'on imagine le meilleur, on est dans l'attente de quelque chose ; on est déjà en condition.

850 - La seconde étape, c'est la prise en mains. Les anciens montrent aux jeunes qu'ils sont les plus forts : simulacre de dix commandements, mise en scène de bourreaux et de victimes, exhibition de « grand bizuteur » Ils portent des signes distinctifs, signifiant leur statut supérieur. Et puis on marque cette différence sur le corps ou la tenue des nouveaux : ça peut aller d'un petit trait sur les joues à des

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

barbouillages plus larges ; que penser de ces élèves infirmiers qui ont acheté un tampon leur permettant de marquer le mot « bienvenue » sur le front de leurs nouveaux camarades ? La tenue vestimentaire est très souvent discriminante.

- C'est alors la phase d'état, dans laquelle on trouve de tout. **C'est parfois très spectaculaire, mais maintenant**, comme l'ont dit les étudiants, **c'est généralement beaucoup plus subtil**. Un ensemble de jeux fait progressivement entrer le nouveau dans le système. On le met en défaut ; on lui montre qu'il n'est pas solidaire ; on lui donne des ordres contradictoires, c'est une chose dont on joue beaucoup : on lui dit de faire une chose et son contraire, par exemple on lui donne un ordre et s'il s'exécute, on lui dit : « pourquoi tu as exécuté un ordre idiot ! » S'il ne s'exécute pas, on lui reproche de n'avoir pas obéi. Un copain pourra être puni pour lui. Cette période peut avoir une durée très variable, combinant brimades, épreuves fêtes...

860

- La quatrième étape, à mes yeux la plus perfide, c'est **la réconciliation, moment clef du bizutage**. On dit aux jeunes, dans une atmosphère de fête et de cordialité : « vous voilà des nôtres ! Comprenez qu'on a fait ça pour votre bien. On découvre alors qu'ils étaient tellement sympas, ces aînés, qu'ils ont eu du courage de faire ce qu'ils ont fait. J'ai des lettres de jeunes adeptes du bizutage, pour qui j'ai un profond respect, parce qu'ils croient à ce qu'ils disent et l'argumentent. Ils se donnent du mal pour transmettre quelque chose qui les a démoli... mais ça, ils l'ignorent. **Ils considèrent qu'ils ont le devoir de transmettre cette maladie, que leur ont inoculée intentionnellement** – et souvent indirectement - **un petit nombre de pervers**.

870

.Dans cette période d'euphorie, parfois marquée par un baptême de promotion, il se passe quelque chose qui entraîne souvent un retournement, comme celui du gars qui, avant de faire sa pantomime, était contre le bizutage et qui, après, en était adepte.

- Suit une cinquième période, parfois très longue, car on bizute soit la promotion qui vous suit immédiatement soit celle qui vient deux ou trois ans après vous. C'est une période où on élabore, souvent sans en avoir conscience, où l'on assimile la culture collective. On se prépare à ce qu'on fera l'année suivante. C'est cette période que Mathieu et ses camarades ont su – démarche exceptionnelle - mettre à profit, pour réfléchir.

- Vient enfin la sixième étape, celle où on bizute. Certains parviennent à prendre le large avant de bizuter, et c'est tant mieux pour eux, parce que passé ce stade, on ne peut plus retourner en arrière, sauf travail de remise en question personnel extrêmement difficile, aidé par des personnes extérieures. **Passé ce stade, on risque d'être toute sa vie – et souvent de bonne foi - un promoteur plus ou moins actif des bizutages**.

880

Ce n'est qu'après avoir fait cette étude que j'ai découvert deux ordres de travaux :

- Des comportementalistes grecs ont étudié comment, sous le « régime des colonels » on fabriquait les tortionnaires, ce qui est évidemment incomparablement plus grave que le bizutage. Ils ont montré **comment, par étapes très précises, en maniant la carotte et le bâton on parvenait à faire faire n'importe quoi à pratiquement n'importe qui**. Un travail en collaboration avec un chercheur en sciences de l'éducation souligne d'ailleurs la parenté entre ces méthodes et celles utilisées par certaines « fraternités » d'étudiants.

890

- Lors d'un séminaire sur les manipulations mentales, certains d'entre nous ont été stupéfaits, car ce que nous a décrit un conférencier – qui ne s'était jamais particulièrement penché sur le bizutage – présentait des similitudes frappantes avec le bizutage de certaines grandes écoles. Il avait travaillé particulièrement sur les phénomènes sectaires. Il montrait, comment, étapes par étapes, de manière très structurée, **on arrive à établir une emprise, d'abord en faisant effraction dans le monde de l'individu**, ce qui se passe, dans ces bizutages très fermés où les gens vivent momentanément reclus et où l'on fait effraction dans leur monde personnel, comme lorsqu'on leur interdit de fermer la porte de leur chambre, la nuit. **Il décrivait ensuite une captation puis enfin une programmation**.

900

Une mère d'étudiante qui m'a appelée, très inquiète du bizutage auquel elle cherchait à soustraire sa fille, en fac de médecine, faisait un lien permanent, dans ce qu'elle me disait entre ce bizutage et des

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

phénomènes de harcèlement, particulièrement odieux, dans son entreprise.

René de Vos :

910 A propos d'imprégnation et de programmation, **ce système est à ce point efficace qu'à partir du moment où on commence à mettre en cause le bizutage**, comme la discussion que nous avons en ce moment, c'est retourné comme étant une **attaque conte les établissements dans lesquels se déroule ce type de pratiques**. On est placé dans une situation où ce sont les bizuteurs qui portent préjudice à leur institution, laquelle défend les agresseurs, au nom de cette institution. Il y a un retournement complet de la situation, et ça c'est le mécanisme par lequel tous les phénomènes d'emprise fonctionnent. On transforme l'agresseur en victime. **L'agresseur est toujours la victime de sa propre victime**. Voilà un jeu terrible, terriblement pervers. Il a des enjeux économiques puissants, Ceci conduit à se poser la question : « à qui profite le crime ? » Il faut l'identifier ; à partir de cette identification, on l'aura démoli.

Samuel Lepastier :

920 Je voudrais rebondir sur ce qu'a dit Chantal de Préneuf. Une des raisons du développement des pratiques de bizutage vient de ce qu'elles constituent une **transposition au niveau de la grande école de certaines pratiques pseudo-psychologiques, totalement dévoyées, de stages de motivation en entreprise. On cherche à transformer les cadres en « tueurs » et c'est à peine une métaphore**. Je ne crois pas qu'on rende ainsi les gens plus compétitifs et plus compétents dans leur travail, mais on a, ainsi, l'illusion de les tenir.

J'ajouterai que lors des manipulations mentales, il faut dire que ce qui est noir est blanc. Si quelqu'un dit qu'il le voit noir, alors que tout le monde répète qu'il le voit blanc, il apparaît comme un traître. En même temps, c'est en montrant où sont les agresseurs et où sont les victimes qu'on peut faire avancer les choses.

Cinquième intervenante :

930 Gaël nous a dit qu'il ne s'agissait pas d'un bizutage physique, mais d'un bizutage psychologique. Peut-il nous dire comment on peut faire pression psychologiquement sur les gens et comment il a été traité par les autres, après.

Gaël Lebreton :

940 L'usinage, aux Arts et Métiers est essentiellement psychologique, les manifestations physiques sont très rares et ne surviennent que dans des circonstances très particulières. **On peut toujours dire que le première année a fait les choses de son propre gré, puisque le grand mot des deuxième année, c'est de dire toujours : « vous n'êtes pas obligé de le faire. »** Mais on sent bien que si on dit « non », on n'est pas exclu de manière officielle, au début, on est toujours considéré comme un élève de la promotion ; on nous laisse le temps de réfléchir. Mais on s'aperçoit, très vite que les gens ne nous disent plus bonjour quand on se présente à la cafétéria, ou dans divers endroits de la vie de l'école, on sent un regard biaisé ; **c'est une sorte de rejet, silencieux mais puissant, qui conduit à ne plus aller à la cafétéria, à ne plus fréquenter ces gens-là, puisque, même s'ils ne vous le disent pas, ils vous rejettent**.

Les gens acceptent le bizutage, parce qu'ils connaissent trop bien les conséquences d'un refus. **Les usineurs arrivent donc à leurs fins, sans prendre la moindre responsabilité des pressions qu'ils ont pu exercer sur les autres**.

Jean Pierre Rulié :

950 Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous avez finalement été le seul de votre promotion à dire : « non ».

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

Gaël Lebreton :

Je n'ai pas été exactement le seul à réagir, puisqu'on a monté une association parallèle, avec huit autres étudiants. Mais c'est vrai que **je me suis souvent senti très seul**. Je pense que mon attitude vient beaucoup de mon éducation, de ce que **mes parents m'ont toujours dit qu'il fallait que je construise le monde dans lequel je vis**. En classe de 4ème, j'ai eu un professeur d'histoire-géo qui, lors d'un cours d'instruction civique nous a dit : « la démocratie est le pire des systèmes excepté tous les autres. Quand la démocratie est en danger, lorsque vos droits sont bafoués, vous avez non seulement le droit, mais le devoir de désobéir. » Elève pas forcément passionné par l'instruction civique, j'ai oublié tout le contexte mais j'ai retenu cette phrase. Quand je suis arrivé aux Arts et Métiers et que je me suis trouvé en face d'individus qui me donnaient des ordres, qui avaient des comportements aux connotations extrêmement graves, cette phrase m'est revenue et je me suis dit : « non ! Je ne veux pas ». Il y avait quelque chose qui venait du fond de moi et qui me disait : « Gaël, tu vas peut-être le payer très cher, mais tu ne le fais pas. Tu ne pompes pas. Tu dis non et tu fais tout ce que tu peux, pour les empêcher de le faire. » J'aimerais aussi beaucoup dire la façon dont j'ai compris la conclusion du livre de René de Vos. Elle m'a beaucoup frappé et je l'ai reprise à mon compte : **On est dans un pays où il y a des lois et ces lois sont là pour qu'on n'obéisse pas à des hommes. C'est vrai qu'on est obligé d'obéir à ces lois mais elles nous préservent d'obéir à des hommes. Et le vrai problème des bizutages, c'est que les hommes, les individus, les bizuteurs se substituent à la loi, et, à partir de là, on obéit à des hommes et c'est plutôt ça qui m'a fait dire que la démocratie était vraiment en danger et que je n'avais pas le droit d'obéir, et que je devais réagir.**

René de Vos :

Merci Gaël de me citer, mais ce n'est pas moi qui dit ça, c'est Jean Jacques Rousseau dans les « Lettres écrites sur la montagne ».

Il y a un point sur lequel je voudrais compléter ce que vous avez dit, à propos de l'absence de contacts physiques, dans certains types de bizutages. Il faut remarquer qu'il y a plus de systèmes de pression sans contacts physiques que de systèmes de pression avec contacts physiques. **On ne touche pas**. Cette notion d'intouchable me semble tout à fait importante.

Vous voyez la perversité du système : dans cette logique de l'intouchable, on met à l'écart celui qui arrive et on ne le touche pas. Cette intouchabilité, cette exclusion complète, on la lui fait vivre assez longtemps pour qu'il en souffre et que ça lui devienne intolérable, pour qu'au moment où il y a ce que Chantal de Préneuf appelait la réconciliation, il ne soit plus intouchable. Il est alors complètement intégré. Voilà un système pervers. **Il ne faut pas s'attendre à voir du sang. Quand les juges nous demandent de dénoncer du sang, on ne le peut pas, il n'y a pas de sang**. Il y a bien quelques passages à l'acte, ici ou là, mais ça reste quelque chose de tout à fait exceptionnel et même là, les groupes de bizuteurs en sont effarés. Ce jeu de l'intouchabilité, peut paraître surprenant, mais **celui qui est sorti de ce statut d'intouchable et entre dans la relation est heureux. A partir de cela, il oublie. C'est ça la force du bizutage.**

Gaël Lebreton :

Dans le cas des manipulations psychologiques, ce qui me paraît le plus important, c'est que **les « deuxième année » soufflent continuellement le chaud et le froid et les « première année » ne savent pas vraiment à quoi s'en tenir**. Pour vous donner un exemple révélateur, une nuit, les « seconde année » nous ont réveillés, bandé les yeux et emmenés dans une salle. Ils nous ont fait asseoir et alors nous avons entendu des bruits, comme s'ils avaient pris un élève et commençaient de le frapper. Quand j'ai entendu ça, j'étais prêt à me lever, mais je me suis dit : « pourtant, ils n'ont jamais touché quelqu'un ». Brusquement, ils nous ont arraché les bandeaux. En fait, c'était un « deuxième année » qui jouait la comédie. Là, ils ont apporté des bouteilles de champagne : « On est

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

tous frères ! On est tous potes ! » Et ce qu'on a tous ressenti c'est : « en fait, ils sont sympas, c'est des gens normaux » et tout ça... Juste après, un « seconde année » m'a proposé de venir voir sa chambre ; il y avait un truc qu'il voulait me montrer. Alors que ce gars-là, il ne m'avait jamais parlé, alors que j'avais interdiction de monter dans les étages des « seconde année ». Et **je me suis mis à penser : « ce gars-là, il est super sympa » et puis je me suis arrêté et je me suis dit : « attend ! Non, il n'est pas super sympa, ce gars-là, il te doit quelque chose. Il t'a fait souffrir pendant deux mois. Il n'est pas bien dans sa tête. »** Et en fait, tous mes camarades de première année ont ressenti ça. Ils se sont dit : « c'est des mecs sympas, je leur dois quelque chose, parce que pendant deux mois, j'ai jugé que ces « deuxième année » étaient mauvais, mais en fait, ils sont normaux, donc je leur dois quelque chose. » **Il y a une complète aliénation du « première année » au « seconde année » qui est finalement idéalisée.** Cet effet surprenant est garanti : même maintenant, les « première année » continuent à louer les « seconde année » comme des gens un petit peu supérieurs. Ils ont le même âge. Ils sont même quelquefois plus jeunes, mais quand même, **il y a une sorte d'admiration qui se crée** et c'est ça un phénomène extrêmement pervers du bizutage psychologique.

Marie France Henry :

La seule manière de s'intéresser à des nouveaux n'est pas de les bizuter. Il y a même une opposition complète entre la logique du bizutage, dont on a longuement parlé et la logique d'accueil. Accueillir des nouveaux, c'est faire en sorte qu'ils se sentent bien dans leur nouvel établissement. C'est d'ailleurs de l'une à l'autre que sont passés Mathieu et ses camarades. Chantal de Préneuf, pouvez-vous nous montrer la différence entre bizutage et accueil.

Chantal de Préneuf :

Il y a une séquence de l'histoire bien connue de Sodome, qui constitue un excellent exemple de l'opposition entre ces deux logiques. Comme chacun sait, il se passe des choses peu recommandables dans cette ville. Un jour deux messagers du ciel lui sont envoyés. Le lecteur sait que ce sont des anges, mais les habitants ne le savent évidemment pas. Ainsi donc on voit arriver deux étrangers.

Loth est un brave homme pourvu de deux filles. Il va à la rencontre des étrangers, les salue profondément, insiste pour les recevoir, leur lave les pieds leur offre à manger etc. Voilà le paradigme de l'accueil et ça peut aller très loin, on va le voir.

Ils ne sont pas encore couchés que la maison est cernée par les hommes de la ville, qui crient à Loth : « Où sont les hommes qui sont venus chez toi, cette nuit. Amène-les nous pour que nous en abusions. » La notion d'abus - et il est bien d'autres abus que sexuels - on l'a longuement montré, est évidemment au cœur de la logique de bizutage.

Loth refuse catégoriquement. Mais, comme l'a dit Gaël, résister aux abuseurs, ça peut coûter très cher. Les sodomites sont nombreux, « tout le peuple, sans exception » précise le texte.

Acculé, Loth en vient à proposer de leur livrer ses deux filles vierges, plutôt que les étrangers. Le ton monte et la séquence s'achève sur l'angélique éclipse des étrangers. Cette histoire, orientale, me conduit à dénoncer l'imposture que représente l'assimilation des bizutages à l'initiation dans les sociétés préindustrielles, qu'il s'agisse de l'initiation de classes d'âge ou de l'initiation chamaniste. On prête à ces sociétés traditionnelles, des pratiques qui leur sont inconnues, pour maquiller les bizutages en initiation. Je pense qu'il serait plus exact de souligner la générosité, le raffinement avec laquelle leurs membres savent habituellement accueillir les étrangers, sans les mettre à l'épreuve.

Jean Pierre Rulié :

Voici le moment de conclure...

Mathieu Goyet :

Nous venons de beaucoup réfléchir. Je pense que, pour ne pas en rester là, il faut **importer ces**

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

débats dans les écoles, dans les lieux où se déroulent les bizutages, pour réfléchir avec les élèves, de façon à leur faire comprendre, à eux, pourquoi les choses ne peuvent pas rester comme elles sont, pourquoi elles doivent changer. **Il ne suffit pas de dire : « le bizutage, c'est interdit », parce que tout le monde le sait très bien. Mais si on veut que les choses changent, il faut aller voir les élèves, leur faire comprendre ce qu'est l'ampleur du bizutage sur les nouveaux, parce que, malheureusement, ils n'en sont pas forcément conscients.**

René de Vos :

Les témoignages de nos étudiants sont importants :

- 1060 - Il y a d'abord des témoignages de refus, mais ça ne suffit pas, parce que celui qui refuse est seul. Je peux en témoigner, ça fait 25 ans que je suis seul. C'est comme ça !
- Témoignages d'incompréhension, et notre étudiant allemand est bien placé pour le dire. Il ne faut pas hésiter à dire : « je ne comprends pas ce que vous voulez dire », parce que la force des bizuteurs c'est de faire admettre à celui qu'ils sont en train de bizuter qu'il ne comprend peut-être pas quelque chose, au moment où il le vit, mais que, lors que ça sera passé, il aura compris. Il faut donc bien **dire aux bizuteurs : « je n'ai rien compris, et même quand ça sera fini, je n'aurai rien compris. »** Il ne faut jamais, à aucun moment, laisser la place à la discussion, parce que dans une telle discussion, l'autre a forcément raison ! Et il ne faut, à aucun moment, le laisser avoir raison.
- 1070 - Je crois qu'il faut, enfin, saluer l'effort de ceux qui ont fait une prise de conscience et qui l'ayant faite, ne s'arrêtent pas à cette prise de conscience. J'ai plein d'anciens élèves qui disent : « Si j'avais su, jamais je n'aurais fait ça. » O.K., c'est très bien, mais ils ne font rien. Il faut aller plus loin, éduquer. C'est un acte de notre société. On doit y participer. **Tant qu'on ne participe pas, on reste en position de victime.**

Samuel Lepastier :

Est-ce que ça vaut la peine de s'intéresser au bizutage, de lutter contre ? En apparence, c'est un sujet qui semble futile et d'une importance toute relative. En réalité, il n'en est rien, pour deux raisons :

- 1080 - d'une part, **le bizutage est un problème qui montre jusqu'où peuvent aller, dans les têtes les mieux pleines, le dévoiement et une certaine perversité psychologique.** Nous voyons beaucoup mieux la violence dans le bizutage que dans la délinquance de bande des milieux défavorisés, où il y a, en apparence, des raisons sociologiques.
- deuxième point, on n'insistera jamais assez là-dessus, **le bizutage, même lorsqu'il n'est pas très violent** – et il y a bien d'autres violences, bien pires, dans notre siècle finissant – **est le modèle à partir duquel se constituent les groupes violents et les groupes qui nient l'autre.** En ce sens, c'est en faisant des petits pas qu'on peut espérer limiter la violence dans notre société. **Le bizutage repose sur un très grand nombre de mensonges**, celui, en particulier, qui voudrait que la constitution d'un groupe se fasse dans la violence. Elle se fait, au contraire sur le renoncement à la violence, sur le fait qu'on ne fait pas à autrui ce qu'on ne voudrait pas subir. **Toutes les dictatures du XXème siècle ont été des cas où on nie toute différence par rapport à autrui.** C'est de nos diversités que nous nous enrichissons. Il y a là comme une sorte de miroir, qui laisse penser que le fond, ce qui nous attend à l'avenir, est relativement inquiétant. Personnellement, je suis quelqu'un de plutôt pessimiste, mais il vaut mieux être pessimiste et agir plutôt que de se boucher les oreilles, en disant : « ce n'est pas possible, ils ont réussi un concours ; ils sont intouchables. »
- 1090 - **Nous sommes tous vulnérables** c'est quand nous reconnaissons nos vulnérabilités, nos faiblesses, qu'on peut le mieux progresser un petit peu. Mais les idéologies qui promettent le bonheur dans l'instant, qui nous donnent l'illusion d'échapper à notre condition humaine, parce qu'elles reposent sur un mensonge, sont source d'un tas de dérives, qui vont des brimades légères aux camps de concentration, parce qu'à **partir du moment où l'autre n'existe pas, on peut le supprimer comme rien et dire même qu'on ne l'a pas fait.** Elles peuvent conduire à vivre effectivement
- 1100

AGORA SUR LE BIZUTAGE
Salon de l'éducation : 27 novembre 1999

Débat organisé par le CNCB et coordonné par Marie France Henry (PEEP-SUP) et Jean Pierre Rulié (FEN)

comme un robot, à avoir peur de penser. C'est contre tout cela qu'il faut lutter même si on le fait faiblement, même s'il faut beaucoup de temps pour qu'effectivement les choses changent.

Berthold Kramer :

Dans un monde qui devient de plus en plus international, il faut se méfier de l'homogénéité. J'ai fait l'expérience qu'il est plus rafraîchissant, plus intéressant de travailler dans un groupe où les idées sont multiples. On ne peut pas, à mon avis, se donner le but d'abraser les différences dans un groupe. Ceux qui organisent des bizutages devraient aussi y penser.

1110 **Gaël Lebreton :**

Je voudrais faire passer un dernier message aux étudiants présents. Peut-être êtes-vous à l'ENSAM, ou avez le projet d'y entrer. Peut-être connaissez-vous des gens qui subissent ce genre de.. on va dire supplices. Je voudrais qu'à ces gens-là, vous leur disiez, vous leur répétiez qu'ils peuvent refuser, **qu'il faut qu'ils refusent** et que finalement, ce n'est pas si dur que ça de refuser, parce que **le grand enjeu, le conflit interne qu'on traverse, c'est la reconnaissance, c'est le besoin d'être reconnu.** Alors, finalement, on va suivre l'usinage, parce que, comme ça, on dit qu'on appartient à un groupe, on n'aura pas de problème, on sera aidé, on sera entouré. Et moi, j'ai envie de dire que **finalement ce n'est pas plus dur de refuser, parce qu'au niveau reconnaissance, finalement, on gagne énormément de fierté.** D'abord une fierté personnelle, parce qu'on se dit quelque part : « je ne suis pas si mal » et puis parce que **ça permet de rencontrer des gens autrement plus intéressants** et que c'est beaucoup plus intéressant, plus instructif et **qu'on a l'impression d'aller beaucoup plus loin**, en refusant et, à mon avis, c'est la bonne voie.

1120

Jean Pierre Rulié :

Avant de nous quitter, je voudrais dire que **nous avons acquis la certitude que le meilleur moyen de combattre le bizutage, c'est d'en parler.** C'est pourquoi je voudrais vous signaler qu'il y a parmi nous un jeune, Christophe Marlard, qui est sorti d'une école de cinéma et prépare un film sur le thème du bizutage. Il nous a accompagnés, tout cet après midi de réflexion, avec sa caméra et je voudrais lui souhaiter bonne chance pour mener à bien son entreprise. Nous aurons certainement l'occasion de nous retrouver pour à nouveau parler ensemble. Je vous remercie de nous avoir accompagnés, malgré des conditions de travail qui étaient un peu « approximatives ». Mais c'est la règle du jeu.

1130